



Ministère de l'Agriculture
de l'Élevage et de la
Pêche

Atelier d'échange sur le système national de la formation professionnelle agricole au Bénin

RAPPORT



CAADP



Publié par:

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Conjointement élaboré par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

- Projet Education et Formation Technique Professionnelle Agricole (EFTPA-PDDAA)

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

- Direction des Innovations de Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle (DICAF)

Contacts

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

Direction des Innovations de Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle (DICAF)

Tél : +229 21 30 04 10 / Fax: +229 21 30 03 26



Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Projet Education et Formation Technique Professionnelle Agricole (EFTPA-CAADP)

Coordonnateur National : Geoffroy GANTOLI : geoffroy.gantoli@giz.de

08 BP 1132 Tri Postal ; Cotonou / Bénin ; T +229 21 30 70 08/21 30 44 15 ; F +229 21 30 44 16

E info@giz.de Web www.giz.de



Résumé

Au terme des travaux du séminaire international sur « l'amélioration des Systèmes de Formations Agricoles en Afrique de l'Ouest » tenu à Ouagadougou du 17 au 19 juillet 2014, il a été recommandé, l'organisation dans les Etats concernés, l'organisation d'un forum national réunissant les trois ordres de formation professionnelle agricole pour discuter des contraintes spécifiques à chaque pays et s'accorder sur les processus de relance pour améliorer la performance des acteurs.

L'atelier national dont les résultats suivent répond à la fois à cette exigence et à celle de l'activité AC-A4.1 dudit projet intitulé « organiser un atelier d'échange sur le système national de la formation professionnelle agricole ». Cet atelier a poursuivi trois objectifs spécifiques :

1. Faire partager à l'ensemble des participants la mission, l'organisation pédagogique et les difficultés de fonctionnement de chacun des maillons de la chaîne de formation professionnelle agricole au Bénin ;
2. Définir un mécanisme de mise en synergie et de collaboration des différents acteurs (institutions) pour un meilleur pilotage de la formation professionnelle agricole au Bénin ;
3. Jeter les bases de l'organisation du forum nation sur la formation professionnelle agricole au Bénin.

En lien avec les objectifs, une trentaine de représentants des différentes structures concernées ont échangé du 30 Septembre au 02 Octobre 2014 sur la base de cinq communications : (i) la formation professionnelle agricole selon le MAEP, (ii) la formation professionnelle agricole au MESFTPRIJ, (iii) la formation professionnelle agricole à la FSA-UAC, (iv) les connaissances disponibles dans le domaine de la formation professionnelle agricole au Bénin, (v) et le compte-rendu de l'atelier régional sur l'amélioration des systèmes de formation agricole en Afrique de l'Ouest tenu à Ouagadougou. Il ressort que les participants, tout en soulignant leur caractère restrictif, ont évoqué des constats avant de s'interroger sur les innombrables facteurs qui freinent encore l'envol de ce secteur avant de se retrouver en 04 travaux de groupes.

En plénière, les échanges des 04 groupes ont abouti aux résultats suivants :

- non seulement la place de la formation professionnelle agricole dans le PSRSA est mentionnée dans les axes 6 et 9, mais il (PRSA) prévoit la finalisation et l'exploitation de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) en prenant en compte les différents types de formation, la poursuite du recrutement du personnel d'encadrement, la recherche de synergie entre formateurs et utilisateurs aux fins d'établir la cohérence entre la formation agricole et le plan stratégique de relance du secteur agricole,
- étant donnée la contribution de 38% de l'agriculture au PIB l'importance de la formation professionnelle agricole dans le développement de l'économie locale est capitale. La formation professionnelle agricole est donc au cœur des actions prioritaires de développement local raison pour laquelle 74/77 communes lui accordent une place de choix même si elles ne disposent pas toujours de ressources conséquentes,
- le pilotage concerté de la formation professionnelle agricole passe par trois axes à savoir la gestion de la certification des métiers agricoles non conventionnels

(CQM, CQP, AQP), le recentrage des responsabilités et rôles des acteurs et la création d'un cadre national de concertation entre les acteurs de la formation professionnelle agricole

- s'agissant des réflexions sur l'organisation du forum national pour l'intégration et la mise en œuvre de la formation professionnelle agricole dans le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), la sous-commission compétente en la matière a statué sur la base de propositions concrètes (voir détails dans le rapport). Il en a été de même pour les autres interrogations suscitées par les communications.

En somme l'atelier a eu le mérite de faciliter le dialogue entre acteurs du secteur, de les amener à poser un diagnostic de la situation (incohérences et insuffisances de la formation professionnelle agricole), et surtout rallumer la flamme du désir de travailler ensemble pour les dispositifs de formation professionnelle agricole.

Sommaire

ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	6
Introduction	7
I- La cérémonie d'ouverture.....	8
1.1 Des allocutions d'ouverture	8
1.2 De la mise en place du présidium de l'atelier	8
II- Le déroulement des travaux de l'atelier.....	9
2.1- Présentation des communications	9
2.2 Du débat général.....	13
III- Résultat des travaux de groupe.....	15
IV- Cérémonie de clôture de l'atelier	21
Conclusion	22
ANNEXES.....	24
ANNEXE 1 : Liste de présence des participants	24
ANNEXE 2 : Programme de l'atelier.....	25

ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

C.A.I.F	: Cabinet Africain d'Ingénierie de la Formation
CCIB	: Chambre de Commerce et d'Industrie
CEPESA	: Centre de Perfectionnement en Sciences Agronomiques
CQM	: Certificat de Qualification aux Métiers
CQP	: Certificat de Qualification Professionnelle
CVA	: Chaîne de Valeur Ajoutée
DACUM	: Developing A Curriculum (c'est un outil de développement des curricula suivant l'approche par compétence)
DAFoP	: Direction de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle
DES	: Direction de l'Enseignement Supérieur
DET	: Direction de l'Enseignement Technique
DETP	: Direction des Enseignements Technique et Professionnel
DICAF	: Direction des Innovations, du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle
DPLR	: Direction de la Promotion et de la Législation Rurale
DRIJ	: Direction de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
ENSTA	: Ecole Nationale des Sciences et Techniques Agricoles
ETFP	: Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FAR	: Réseau International Formation Agricole et Rurale ()
FA-UP	: Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou
FNPEEJ	: Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
FODEFCA	: Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage
FP	: Formation Professionnelle
FSA	: Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey Calavi
FUPRO	: Fédération des Unions des Producteurs du Bénin
LTA	: Lycées Techniques Agricoles
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MESFTPRIJ	: Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
NEPAD	: Nouveau Partenariat Pour le Développement en Afrique
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSP	: Organisation Socio-Professionnelle
PAFPAA	: Projet d'Appui à la Formation Professionnelle Agricole et Artisanale
PDDAA	: Projet d'Appui à l'Education et à la Formation Professionnelle Agricole
PPEA	: Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat agricole
ProAgri	: Programme Promotion de l'Agriculture
PSRSA	: Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
UADC	: Université Africaine pour le Développement Coopératif

Introduction

Du 17 au 19 juillet 2014, s'est tenu à Ouagadougou au Burkina-Faso, un séminaire international sur l'amélioration des Systèmes de Formations Agricoles en Afrique de l'Ouest auquel une délégation de cadres béninois a pris part. Ce séminaire, au terme de ses travaux, a recommandé entre autres, l'organisation dans les Etats impliqués dans la mise en œuvre du Plan Détaillé du Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA/NEPAD), d'un forum national réunissant les trois ordres de formation professionnelle agricole afin de discuter des contraintes spécifiques et s'accorder sur les processus de relance pour améliorer la performance des acteurs. C'est donc pour donner une suite à cette recommandation qui fait bloc avec l'activité (AC-A4.1) du Plan de Travail Annuel de la coordination du PEFTPA-Bénin, intitulée : organiser un atelier d'échange sur le système national de la formation professionnelle agricole, que le présent atelier a été organisé. Il vise de façon spécifique les objectifs ci-après :

- 1) Faire partager à l'ensemble des participants la mission, l'organisation pédagogique et les difficultés de fonctionnement de chacun des maillons de la chaîne de formation professionnelle agricole au Bénin ;
- 2) Définir un mécanisme de mise en synergie et de collaboration des différents acteurs (institutions) pour un meilleur pilotage de la formation professionnelle agricole au Bénin ;
- 3) Jeter les bases de l'organisation du forum nation sur la formation professionnelle agricole au Bénin.

Cet atelier qui s'est tenu du 30 Septembre au 02 Octobre 2014 à l'hôtel NIFUR de Bohicon a réuni une trentaine de participants venant respectivement :

1. du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS),
2. du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes (MESFTPRIJ),
3. du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP),
4. du Projet d'Amélioration de la Formation Professionnelle Artisanale et Agricole (PAFPAA), coopération suisse,
5. des Structures privées de formation professionnelle agricole,
6. de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB),
7. de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) et
8. du Réseau Formation Agricole et Rurale du Bénin (Réseau FAR-Bénin).

(voir liste des participants en annexe).

Le présent rapport qui rend compte des travaux dudit atelier est structuré autour quatre points à savoir :

- La cérémonie d'ouverture de l'atelier ;
- Le déroulement des travaux de l'atelier ;
- Les résultats des travaux de groupes ;
- La cérémonie de clôture.

I- La cérémonie d'ouverture

1.1 Des allocutions d'ouverture

Trois allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture de l'atelier. Il s'agit respectivement des allocutions du Coordonnateur National du projet Promotion de l'Education et de la Formation Technique et Professionnelle Agricole (PEFTPA/GIZ), du représentant de la Direction du Conseil Agricole et de la Formation opérationnelle (DICAF/MAEP) et du Directeur de l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle pour la Reconversion et l'Insertion des Jeunes (ANFPRIJ/MESFTPRIJ).

Prenant le premier la parole, le Coordonnateur du PEFTPA/GIZ a souhaité la bienvenue aux participants avant de préciser les objectifs du séminaire placé sous la responsabilité conjointe de la Direction du Conseil Agricole et de la Formation opérationnelle (DICAF) et de la Direction de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle (DAFoP). Il a souligné l'importance de la formation dans l'atteinte des performances quantitatives et qualitatives de l'agriculture face auxquelles la seule contribution de la recherche et des apports physiques a montré des limites. Les attentes de la coordination du PEFTPA/GIZ et de la DAFoP par rapport au présent atelier sont donc d'importance a-t-il souligné avant de terminer ses propos par la présentation des commodités logistiques prévues dans le cadre de l'atelier.

Prenant ensuite la parole, le représentant de la DICAF, point focal du projet a mis en relief toute l'importance du thème, objet du présent atelier pour le MAEP tant est vrai que la formation des ressources humaines joue un rôle important dans l'atteinte des objectifs tant qualitatifs que quantitatifs du secteur agricole.

Le Directeur de l'Agence Nationale de Formation Professionnelle pour la reconversion et l'Insertion des Jeunes (ANFPRIJ/MESFTPRIJ), agissant en lieu et place de son collègue, le Directeur de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle (DAFoP) a procédé officiellement à l'ouverture de l'atelier. Il a exprimé son souhait de voir l'atelier aboutir à des résultats satisfaisants vu la qualité des participants.

1.2 De la mise en place du présidium de l'atelier

Un présidium de trois membres a été élu à l'unanimité des participants pour conduire les travaux de l'atelier. Il est composé comme suit :

Président : Professeur Jean-Claude CODJIA, Recteur de l'Université Agricole de Kétou ;

Rapporteur : Monsieur Marcellin AZONGNITODE HYLE, Secrétaire exécutif du Réseau International Formation Agricole et Rurale (Réseau FAR) ;

Secrétaire : Monsieur Romuald ODOUMBOUROU, Chef Service Apprentissage à la DAFoP

II- Le déroulement des travaux de l'atelier

Le président du présidium après avoir rappelé les objectifs et attentes de l'atelier a soumis l'agenda de travail à la plénière qui l'a étudié et amendé. Ainsi, le déroulement des travaux a été structuré en trois phases constituées de deux plénières et des travaux de groupe. La première plénière qui faisait suite aux cérémonies d'ouverture a été consacrée à la présentation des différentes communications suivies de débats. Cette étape a permis de dégager les principales thématiques qui ont ensuite fait l'objet de réflexion approfondie au sein des groupes de travail.

La deuxième plénière a été consacrée à la restitution des travaux de groupe suivis de débats.

2.1- Présentation des communications

Cinq communications ont été présentées et se rapportent :

- à la formation professionnelle agricole au MAEP, présentée par Mr. BIAOU, représentant de la DICAF ;
- à la formation professionnelle agricole au MESFTPRIJ, présentée par Mr. HOUNKPATIN Anicet, de la DET/MESFTPRIJ ;
- à la formation professionnelle agricole à la FSA-UAC, présentée par le Prof. AMADJI, vice-doyen de la FSA ;
- aux connaissances disponibles dans le domaine de la formation professionnelle agricole au Bénin, présentée par Mr. HYLE AZONGNITODE Marcellin, Secrétaire Exécutif Réseau International, Formation Agricole et Rurale (Réseau FAR) ;
- au compte-rendu de l'atelier régional sur l'amélioration des systèmes de formation agricole en Afrique de l'Ouest tenu à Ouagadougou au BURKINA-FASO du 17 au 19 Juillet 2014, présenté par Mr. Jean T. Claude CODJIA, Recteur de l'Université Agricole de Kétou.

2.1.1- Formation professionnelle agricole au MAEP

Le communicateur a axé sa présentation sur deux dispositifs de formation que sont les Centres de Promotion Rurale (CPR) et les Fermes d'Etat qui accueillent des formations de courtes durées.

Les CPR ont été créés au début des années 90 pour aider à insérer les jeunes déscolarisés dans le secteur productif agricole tout en faisant d'eux des « vecteurs » de vulgarisation des nouvelles technologies en milieu paysan.

Une vingtaine de CPR ont été créés sur l'étendue du territoire nationale. Placés sous la tutelle des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rurale (CARDER), ces centres financés en grande partie de l'extérieur (programmes ou projets de développement), n'ont malheureusement pas prospéré. Ils sont actuellement tous fermés, faute de moyens et de volonté politique.

2.1.2- Formation professionnelle agricole au MESFTPRIJ

.Après avoir présenté brièvement la mission de la Direction de l'Enseignement Technique, structure en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la

politique de l'Etat en matière d'enseignement technique au Bénin, le communicateur a abordé dans les détails les offres de formation dans la filière Sciences et Techniques Agricoles (STA). Les offres de formation en vigueur dans les dix lycées publics d'enseignement technique agricole répartis dans les douze départements portent sur :

- la Production Végétale ;
- la Production Animale ;
- la Pêche et Aquaculture ;
- la Technologie de Transformation Agroalimentaire ;
- l'Aménagement et Equipement Rural ;
- la Foresterie

La formation dure quatre années et s'adresse aux jeunes scolaires titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou du Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales (BEAT) et âgés de 16 à 22 ans. Les candidats remplissant les critères sus-énumérés peuvent accéder aux formations soit par voie de concours soit sur étude de dossier.

Les statistiques tenues entre 2010 et 2014 montrent une hausse constante des effectifs d'apprenants, ce qui pourrait justifier d'un intérêt particulier que les ménages expriment vis-à-vis de la formation professionnelle agricole.

En dehors de la formation initiale diplômante, les lycées agricoles disposent d'une Cellule de Formation Continue (CFC) qui dispensent des formations à la carte en direction des jeunes déscolarisés ou diplômés sans emploi, désireux de s'installer dans le secteur productif agricole, mais aussi des actifs en cours d'emploi. Les principales difficultés évoquées se rapportent au manque cruel d'enseignants qualifiés, d'équipements et de matériel pédagogiques, à l'absence de connexion internet et de bibliothèques bien achalandées en ouvrages techniques.

2.1.3 - Formation professionnelle agricole à la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)

Démarrée en 1970, la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) de l'Université d'Abomey-Calavi est un établissement public de formation et de recherche qui recrute et forme les étudiants titulaires d'un BAC C, D ou du DEAT. La FSA forme en Licence Professionnelle (3 ans), en Master (2 ans après la licence), en Doctorat (8 ans après le BAC) et des ingénieurs agronomes (5 ans après le BAC).

L'organisation pédagogique est structurée autour de 5 Départements que sont :

- Département de la Production Végétale (PV) ;
- Département de la Production Animale (PA) ;
- Département Aménagement et Gestion de l'Environnement (AGE) ;
- Département de la Nutrition et des Sciences Alimentaires (NSA) ;
- Département de l'Economie, de la Socio-Anthropologie et de la Communication pour le Développement (ESCD).

En dehors des Départements, la FSA dispose des sections, des Laboratoires et des ateliers de production mais à vocation pédagogique.

La FSA assure également des prestations de service à travers son Centre d'Appui au développement (CAD) et des formations à la carte via son Centre de Formation Continue en Agriculture (CFCA).

2.1.4 - Connaissances disponibles dans le domaine de la formation professionnelle agricole au Bénin

Cette communication est venue compléter les trois premières en mettant en relief (i) les initiatives qui, dans le passé ont impacté positivement l'histoire de la formation professionnelle agricole au Bénin et (ii) les éléments du dispositif de formation post-primaire. S'agissant des initiatives en matière de formation professionnelle agricole qui, dans le passé ont induit positivement la professionnalisation de l'agriculture, le présentateur a mis l'accent sur (i) la ruralisation de l'enseignement, (ii) le dispositif de formation des encadreurs et des animatrices rurales du Bénin.

▪ **De la ruralisation de l'enseignement au Bénin**

Le dispositif ruralisation de l'enseignement a fonctionné de 1966 à 1970 et s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan de Développement Economique et Social 1966-1970 ». Il avait pour but d'inciter les jeunes scolarisés à ne pas désertier leur village, de leur donner progressivement les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au métier d'agriculteur afin de faciliter, à leur sortie de l'école leur insertion, dans le secteur productif agricole. Le dispositif mis en place à cet effet agissait à trois niveaux à savoir :

- pendant la scolarité primaire (écoles primaires publiques) ;
- pendant la scolarité secondaire (premier cycle court des CEG) ;
- après la scolarité primaire (école coopérative) et dans deux établissements de formation : Ecole Normale de Porto-Novu et Centre de Formation des Maîtres Agricoles de Ouidah.

Ce dispositif est piloté au plan national par le Bureau Technique d'Etudes et de Documentation (B.T.E.D) placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Education nationale.

Au terme de la phase pilote qui s'est achevée en 1970, le programme de ruralisation de l'enseignement a permis de :

- familiariser 23.927 écoliers et 1.493 élèves aux notions fondamentales en agriculture dans respectivement 140 écoles primaires et 04 Collèges d'Enseignement Général ;
- valoriser le travail manuel auprès des écoliers et élèves impliqués dans la ruralisation de l'enseignement ;
- impacter positivement les pratiques et le rendement des exploitations appartenant aux familles d'agriculteurs dont les enfants ont fréquenté les écoles pilotes : chaque élève fréquentant une école ruralisée (primaire ou secondaire), constituait pour sa famille « un conseiller » qui agissait sur les pratiques culturelles traditionnelles pour les faire évoluer dans le bon sens.

▪ De la formation des encadreurs ruraux

Fruit de la coopération bénino-française, l'Ecole Pratique Agricole (EPA) avait été mise en place pour former les « encadreurs ruraux », personnel tampon de vulgarisation agricole entre l'Agent Technique de Développement Rural (ATDR) et les agriculteurs. Ce dispositif aura permis de former plus de 5000 encadreurs ruraux qui ont contribué significativement à l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs de la production agricole surtout dans les années 70-80.

▪ De la formation des animatrices rurales

Créée en 1970 l'Ecole des Animatrices rurales de Porto-Novo a pris le relais du Centre Horticole et Nutritionnel de Ouando (CHNO) qui formait depuis 1963 des animatrices rurales.

La mise en place du CHNO en 1963 est conjointement financé par le gouvernement du Dahomey et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, la FAO agissant au nom du Comité Néerlandais de la Campagne Mondiale Contre la Faim (CMCF). L'une des caractéristiques de ce projet est d'arriver à allier harmonieusement l'éducation nutritionnelle, sanitaire, l'animation féminine à l'action économique de production horticole, étant entendu que l'augmentation du revenu tout court, s'il est indispensable, n'est pas synonyme de bien-être des populations. Ainsi, ce dispositif aura contribué aussi bien au développement de l'horticulture en milieu rural qu'à l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales.

Par ailleurs, la présentation a permis de se rendre compte de l'existence d'une dynamique en matière de formation professionnelle agricole pilotée par le secteur privé. Ces initiatives tout aussi riches que variées portent des bonnes pratiques tant en matière d'efficacité que d'efficience qu'il importe de capitaliser.

2.1.5- Du compte-rendu de l'atelier régional sur l'amélioration des systèmes de formation agricole en Afrique de l'ouest

Cet atelier qui s'est tenu à Ouagadougou au Burkina-Faso du 17 au 19 Juillet 2014 a réuni les responsables d'établissement de formation agricole de l'Afrique de l'ouest et du Centre avec leurs partenaires techniques et financiers afin de discuter des contraintes spécifiques et s'accorder sur les processus de relance pour améliorer leur performance dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA).

De façon spécifique, l'atelier de Ouagadougou aura permis de relever les forces et faiblesses actuelles et de suggérer des recommandations sur :

- la politique et la gouvernance des Etablissements de Formation Agricole ;
- les méthodes d'enseignement ;
- la mobilisation des ressources du public, du privé et des partenaires technique et financier.

Ce séminaire a en outre permis aux différents responsables des Etablissements de Formation Agricole de s'imprégner sur les politiques agricoles sous régionales (UEMOA et CEDEAO) et continentale (NPCA/AU).

Des débats, il est ressorti les points ci-après qui ont d'ailleurs fait l'objet des travaux de groupe :

- la nécessité de rendre les formations agricoles plus attrayantes aux jeunes avec les mêmes perspectives financières d'emploi que leur collègue d'Economie ou de Droit par exemple ;
- l'établissement de partenariat fécond avec les entreprises privées ;
- la nécessité de mettre en place un cadre pour une synergie d'action ;
- la nécessité d'améliorer le système de communication dans les EFA et éviter de travailler en autarcie ;
- la nécessité de parler le langage du gouvernement à savoir mettre en exergue le fait qu'ils auront un grand retour sur investissement et à moindre frais ;
- identification des bailleurs de fonds et la manière de mobiliser le maximum au profit de la formation professionnelle agricole ;
- la mise en place des équipes à plein temps pour l'écriture des projets à soumettre aux bailleurs ;
- la nécessité d'être plus créatif ;
- la nécessité de se réinventer, se spécialiser pour attirer plus d'étudiants ;

L'objectif doit être de former des agro-entrepreneurs mais pas de faire des statistiques.

Des recommandations issues de cet atelier, on retiendra notamment la nécessité de :

- ✓ créer et légiférer pour mettre en place un Conseil National pour la formation agricole impliquant les ministères sectoriels et l'ensemble des acteurs du secteur agricole avec pour rôle de coordonner l'ensemble des formations agricoles ;
- ✓ faire du lobbying pour la création, au sein des Parlements, d'une Commission Sciences, Techniques et Innovation pour servir de porte-parole des institutions de formation agricole ;
- ✓ créer une structure de coordination des formations agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre avec des antennes dans chaque pays. Pour ce faire, entreprendre avant la fin de 2014 une étude sur les avantages et inconvénients de créer une structure nouvelle ou de l'inscrire dans le cadre du CORAF ou de la CEDEAO ;
- ✓ organiser, avant la fin octobre 2014, un forum national des trois niveaux de formation agricole (enseignement supérieur / formations professionnelles et techniques / conseil aux exploitants) pour identifier les actions concrètes à mettre en place.

2.2 Du débat général

Chacune des communications a fait l'objet d'un débat général duquel on peut retenir trois choses : des observations, des constats et des interrogations.

- Au titre des observations

Les participants ont déploré le caractère restrictif des présentations respectives du MAEP, du MESFTPRIJ et de la FSA.

Par rapport à la communication du MAEP, la plénière aurait souhaité qu'elle s'étende aux autres initiatives de formation professionnelle gérées par le MAEP à savoir par exemple le « Programme d'Insertion des Sans Emploi dans l'Agriculture (PISEA), et le dispositif « Conseil agricole ».

S'agissant de la communication du MESFTPRIJ, la plénière a déploré le fait qu'elle soit limitée seulement aux lycées agricoles, faisant l'impasse sur le dispositif « Centre de Formation des Créateurs d'Entreprise (CFCE) » et la formation initiale de courte durée des déscolarisés, désireux de s'installer dans le secteur productif agricole sous tutelle de l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle pour la Reconversion et l'Insertion des Jeunes (ANFPRIJ).

Aussi, les participants ont-ils souhaité que la communication de la FSA renseigne également sur les offres de formation professionnelle agricole à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi, à l'Université de Parakou et à l'université Agricole de Kétou.

➤ Au titre des constats

Les communications ont permis de se rendre compte que :

- le Bénin dispose d'une gamme variée et très riche d'initiatives en matière de formation professionnelle agricole ;
- ces initiatives intègrent les différents dispositifs de formation qu'il s'agisse du post-primaire, du secondaire ou du tertiaire. Elles prennent en compte aussi bien les actifs en cours d'emploi dans le secteur agricole que les scolaires, les jeunes déscolarisés, les diplômés sans emploi, candidats à l'installation dans le secteur productif agricole ;
- les établissements publics d'enseignement agricole (lycées et universités) rivalisent d'ingéniosité pour rendre leur enseignement plus professionnalisé nonobstant le manque cruel de ressources financière, matérielle et humaine de qualité qui constitue une menace grave à l'atteinte des résultats escomptés ;
- en l'absence d'une politique de formation professionnelle agricole adossée à une politique agricole nationale clairement définie, les pratiques en matière de formation professionnelle agricole varient d'une structure à l'autre : le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR), entamé en 2006 et chargée de définir le cadre logique d'intervention et la régulation de l'activité de formation, n'a pu aboutir faute de volonté politique ;
- l'absence d'un organe de coordination des structures de formation professionnelle agricole dispersées dans plusieurs institutions publiques et privées nuit gravement à la visibilité et à l'efficacité des initiatives mises en place ;
- la plupart des initiatives mises en place en matière de formation professionnelle agricole n'ont pu prospérer parce qu'elles sont très dépendantes de financement extérieur (projets ou programmes de développement agricole...), et ont faiblement impliqué les organisations de producteurs, les collectivités locales et le secteur privé dans le pilotage de leurs dispositifs. Ce qui explique en partie, la fermeture systématique de plusieurs structures de formation au terme des projets qui assuraient leur fonctionnement.

➤ Au titre des interrogations

Les principales interrogations qui se dégagent des débats se rapportent à :

- Pour quelle(s) agriculture(s) doit-on former dès lors que le Bénin ne dispose pas d'une politique agricole clairement définie ?
- Qui former ? et comment les former ?
- Comment rendre les métiers agricoles attractifs aux jeunes ?
- Comment améliorer la gouvernance administrative, pédagogique et financière des établissements de formation agricole ?
- Quel (s) type(s) de partenariat avec le secteur privé ?
- Quelles articulations structurelles et fonctionnelles entre les différents dispositifs de formation professionnelle agricole pour une mise en cohérence des pratiques d'enseignement en rapport avec les besoins du marché de travail ?
- Comment mutualiser les ressources, les expériences et l'expertise en vue de rendre plus efficaces les dispositifs de formation ?
- Comment influencer les politiques agricoles et le contrôle des prix en faveur des agriculteurs ?
- Comment sortir de la logique d'une économie de consommation pour entrer dans une logique d'économie de production ?
- Comment associer l'éducation à la citoyenneté à la formation professionnelle afin d'aiguillonner « la fibre nationaliste » au niveau des apprenants des établissements de formation agricole ?
- Comment développer une approche inclusive de la formation agricole (producteurs, transformateurs, appui agricole, communication agricole, syndicat agricole : leaders d'opinions, assurance agricole) ?

III- Résultat des travaux de groupe

Au terme des discussions en plénière suite aux communications, quatre groupes thématiques ont été mis en place. Il s'agit du :

Groupe n°1 : Place de la formation professionnelle agricole dans le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) ;

Groupe n°2 : La formation professionnelle agricole et le développement local

Groupe n°3 : Pilotage concerté de la formation agricole au Bénin ;

Groupe n°4 : Réflexions sur l'organisation du forum national pour l'intégration et la mise en œuvre de la formation professionnelle agricole dans le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA).

Les travaux de groupe ont duré tout l'après-midi du mercredi 1^{er} Octobre 2014.

Que retenir des travaux de groupe ?

Groupe n°1 : Place de la formation professionnelle agricole dans le PSRSA.

Les questions relatives à la formation professionnelle agricole ont été évoquées au niveau de l'axe n°6 et de l'axe n°9 du PSRSA.

Au niveau de l'axe n°6, il est écrit nous citons « **Amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles et aux innovations technologiques** ». L'axe n°9 est intitulé : « **Professionnalisation des exploitations agricoles de type familial et promotion des grandes exploitations et de l'entrepreneuriat agricole** »

Ainsi, la nécessité de finaliser et d'exploiter la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) a été prise en compte dans le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Il y est écrit en effet que les différents types de formation à dispenser en appui au monde rural (formation continue, formation de base des agents des OP, formation qualifiante, formation spécialisée en particulier en conseil agricole et formation des jeunes ruraux et producteurs modèles) seront mis en œuvre sur la base de la SNFAR¹. Par ailleurs, au niveau des mesures d'accompagnement du PSRSA, sur le volet « vulgarisation et conseil agricole », il est indiqué dans le même document que « pour encadrer efficacement les exploitants agricoles, le processus de recrutement du personnel d'encadrement sera poursuivi de manière à doter le secteur agricole d'au moins 3 000 conseillers agricoles à partir de 2011. Les ressources humaines à utiliser dans ce cadre provenant des CETA, du LAMS et de la FSA, la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (déjà en cours d'élaboration avec la collaboration des différents ordres d'enseignements) permettra de créer la synergie nécessaire entre les formateurs et les utilisateurs aux fins d'établir la cohérence entre la formation agricole et le plan stratégique de relance du secteur agricole »².

Etant donc entendu que le processus d'élaboration de la SNFAR est interrompu depuis 2009, faute de volonté politique, la sous-commission recommande que tout soit mis en œuvre pour relancer le processus tel que prévu dans le plan de Travail Annuel du PEFTPA, année 2014.

Groupe n°2 : La formation professionnelle agricole et le développement local

La place de l'agriculture dans l'économie locale n'est plus à démontrer dans la mesure où, l'agriculture occupe les deux tiers au moins de la population béninoise et que les recettes d'exploitation contribuent à hauteur de 38% dans la structuration du Produit Intérieur Brut (PIB). Le PSRSA ayant fait l'option de professionnaliser l'agriculture familiale et développer l'agro-business, il est donc évident que la formation professionnelle agricole soit au cœur des actions prioritaires de développement local. La preuve en est que 74 Communes sur les 77 que compte le Bénin ont accordé une place prépondérante au secteur agricole dans les Plans de Développement Communal (PDC), sans pour autant disposer des ressources

¹ MAEP, Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole, 2009 ; P.75

² Idem ; P. 135.

humaines qualifiées pour faire de l'agriculture, la locomotive de l'économie locale telle que souhaitée par tous.

La sous-commission au terme de ses analyses a répertorié cinq axes d'orientation déclinés en 27 actions prioritaires pour que la formation professionnelle agricole devienne réellement un outil de performance de l'agriculture familiale à l'échelle locale.

Il s'agit entre autres de :

- sensibiliser les maires et les conseillers communaux sur l'économie agricole portée par les communes ;
- veiller à la mise en œuvre du code foncier ;
- déterminer un mécanisme d'accès des terres agraires aux demandeurs ;
- mettre en place un cadre d'échanges entre les centres locaux de formation et les mairies ;
- identifier, répertorier et hiérarchiser les filières porteuses ;
- relire les PDC pour déterminer les besoins conformément au potentiel local ;
- adapter la FPA aux besoins réels des communes en matière de gestion, d'encadrement, d'éclosion d'entreprises agricoles ;
- susciter les regroupements coopératifs par filières ;
- élaborer un cadre logique d'éclosion des entreprises agricoles individuelles ou de type familial ;
- mobiliser la diaspora et les riches autour du financement.

Groupe n°3 : Pilotage concerté de la formation professionnelle agricole

Trois axes de réflexions ont fait l'objet de discussion à savoir :

- la gestion de la certification des métiers agricoles non conventionnels (CQM, CQP, AQP) ;
- le recentrage des responsabilités et rôles des acteurs ;
- création d'un cadre national de concertation entre les acteurs de la formation professionnelle agricole

S'agissant de la gestion de la certification des métiers agricoles, la sous-commission propose la mise en place d'un comité consensuel impliquant :

- la DICAF/MAEP ;
- la Chambre d'Agriculture du Bénin ;
- les faitières des organisations de producteurs ;
- les centres de formation agricole.

En ce qui concerne le recentrage des responsabilités et rôles des acteurs, la sous-commission propose que le ministère en charge de la formation professionnelle en relation avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche assurent la veille et le contrôle de la qualité et des normes en matière de formation professionnelle agricole non diplômante. La formation professionnelle et l'éducation n'étant plus du domaine régalien de l'Etat, des initiatives privées en matière de formation professionnelle agricole

sont autorisées. Le gouvernement par le biais des ministères en charge de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur détermine les orientations en matière de formation professionnelle agricole, élabore le cadre logique de reconnaissance sociale (accréditation des structures de formation, certification). Le secteur privé à travers les organisations des producteurs et les collectivités locales doit être davantage impliqués dans le pilotage, le financement des dispositifs de formation et l'insertion professionnelle des finissants.

Enfin, la sous-commission a proposé la mise en place d'un cadre de concertation entre les différents acteurs de la formation professionnelle agricole en s'inspirant de l'expérience qui a cours dans le secteur artisanat.

Groupe n°4 : Réflexions sur l'organisation du forum national pour l'intégration et la mise en œuvre de la formation professionnelle agricole dans le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA). La sous-commission a statué respectivement sur :

- les principaux thèmes qui pourraient faire l'objet d'échange entre les participants lors du forum ;
- la taille et la composition du forum ;
- la composition et la lettre de mission du comité préparatoire ;
- une proposition d'activités clés en termes de plan stratégique de réforme ;
- l'identification des sources potentielles de financement du forum et de la mise en œuvre des décisions issues du forum

Par rapport au premier point

Des discussions qui ont fait suite aux communications se dégagent trois préoccupations à savoir :

- Comment faire pour que la formation professionnelle agricole réponde le mieux possible aux exigences de l'agriculture béninoise en l'absence d'une politique agricole nationale clairement définie ?
- Comment faire pour mettre plus de synergie et de cohérence dans les initiatives existantes en matière de formation professionnelle agricole au Bénin ?
- Comment faire pour rendre la formation professionnelle agricole attrayante aux jeunes ?

Se fondant sur ces préoccupations, la sous-commission propose les pistes de réflexion ci-après :

A- Quelle(s) formation (s) professionnelle (s) pour quel(s) type(s) d'agriculture ?

S'il est vrai que le document du PSRSA préconise la professionnalisation de l'agriculture familiale et le développement de l'agro-business, il n'en demeure pas moins vrai que l'agriculture familiale comporte plusieurs facettes caractérisées par différents systèmes de production. Ces systèmes de production s'identifient à des zones géographiques à caractère pédoclimatique spécifique, dénommées « zones agro-écologiques ». Les réalités agraires étant tout aussi variées que le profil, le niveau et les besoins des acteurs impliqués, l'approche par zone agro-écologique serait plus indiquée dans la définition de la stratégie de formation professionnelle agricole qui sera construite au cas par cas. Il va de même pour la

typologie des exploitations. Une étude diagnostique conduite dans ce sens pourrait permettre de répondre aux questions :

▪ QUI FORMER ?

- ✚ la génération actuelle de producteurs dans leur grande diversité en termes de profil et de besoins de qualification (petits producteurs, les moyens et gros exploitants agricoles, transformateurs, formatrices, distributeurs d'intrants agricoles et de produits phytosanitaires, commerçants de produits vivriers...) ;
- ✚ la nouvelle génération de producteurs (entrepreneurs agricoles) ;
- ✚ le personnel d'accompagnement des producteurs ;
- ✚ le personnel enseignant dans les établissements agricoles
- ✚ etc.

▪ COMMENT LES FORMER ?

- ✚ Quelles approches et outils pédagogiques pour quels acteurs ?
- ✚ Quel mécanisme de régulation des cohortes d'apprenants en tenant compte des besoins actuels et futurs du secteur agricole ?

B- Quel dispositif pour une mise en synergie des offres de formation professionnelle agricole pour optimiser l'efficacité et l'efficience des initiatives existantes ?

- Nécessité de clarification des rôles et responsabilités de chaque dispositif de formation (post-primaire, secondaire et tertiaire) dans la formation des ressources humaines nécessaire au développement du secteur agricole ;
- Discussion sur l'opportunité et la pertinence de la création d'un cadre de concertation des différents ordres de formation professionnelle agricole ou le renforcement de l'existant (CORAF, CNETFP) ;
- Au cas où il sera retenu la création d'un cadre de concertation entre les acteurs des différents ordres de formation professionnelle agricole et les autres acteurs que sont notamment la recherche agricole, le conseil agricole, le milieu professionnel et les entreprises agricoles..., définir les modalités pratiques de son fonctionnement.

C- Quelles stratégies mettre en place pour attirer les jeunes vers la formation professionnelle agricole ?

- Mise à jour de la nomenclature des métiers agricoles et para-agricoles
 - Facilitation de l'accès :
 - aux facteurs de production (foncier, équipements, intrants agricoles, crédits d'installation...)
 - aux marchés et le contrôle des prix
 - Reconnaissance sociale de la profession agricole :
 - certification
 - sécurité sociale
 - décoration
 - validation des acquis

Approche méthodologique

Le forum réunira un grand nombre d'acteurs pour peu de jours et aura pour mission d'apprécier des travaux à lui soumis par le comité préparatoire. A cet effet, la sous-commission propose :

- l'organisation d'une étude sur « la caractérisation des systèmes de production et des différents acteurs de la chaîne de production à la mise à marché des produits finaux » ;
- la mise en place de groupes thématiques ;
- la finalisation du document, avant-projet de la Stratégie nationale de Formation Agricole et Rurale

Profil des participants au forum

- PDDAA, PEFTPA/GIZ
- les Institutions (Ministères impliqués dans la formation, Conseil National de l'Education, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Patronat, Conseil Economique et Social (CES), Assemblée Nationale) ;
- les structures de formation (Lycées, Universités, Centres de recherche, Centres privés de formation) ;
- partenaire sociaux et financiers (Syndicats d'Agriculture, Organisations Paysannes, Partenaires Techniques et Financiers) ;
- les collectivités locales (ANCB, ONG spécialisées)

Période probable : courant février 2015

Durée : 2 jours

Taille : une centaine de participants

Un comité préparatoire de 11 membres a été mis en place. Il a pour mission essentielle :

- Elaboration des TdR pour la réalisation de l'étude ;
- Préparation du dossier d'appel à candidature pour le recrutement du consultant à soumettre au maître d'œuvre délégué pour l'organisation du forum ;
- Organisation de l'atelier de validation des résultats de l'étude ;
- Définition de quota par institution participante ;
- Elaboration du budget du forum ;
- Préparation intellectuelle et matérielle du forum.

Sources potentielles de financement des travaux du comité préparatoire, de l'étude et de la tenue du forum et de la publication des actes du forum

TEAM Africa, PEFTPA/GIZ et PAFPA (coopération suisse).

IV- Cérémonie de clôture de l'atelier

La cérémonie de clôture de l'atelier a été marquée par trois interventions.

C'est le président du présidium qui, le premier a pris la parole pour présenter les grandes conclusions des travaux de l'atelier aux officiels présents pour la clôture. Il a notamment félicité l'ensemble des participants qui, trois jours durant et ce, sans répit a abattu un travail herculéen dont la qualité intellectuelle force l'admiration. C'est la preuve a-t-il conclu, que lorsqu'on sait mobiliser les cadres béninois sur des causes justes, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour produire de bons résultats.

Le coordonnateur du PEFTPA/GIZ a renchéri les propos du président du présidium avant de prendre l'engagement de poursuivre la dynamique dans les prérogatives qui sont les siennes et conformément au chronogramme du Plan de Travail Annuel élaboré dans le cadre de l'exercice 2014.

Le représentant du point focal a félicité lui aussi, l'engagement citoyen des participants qui viennent ainsi de donner un coup de pouce aux activités de la DICAF. Il a pris l'engagement de mettre en œuvre les recommandations adressées à la DICAF dans le cadre de la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale au Bénin.

Enfin, prenant la parole au nom de son collègue, le DAFoP, le Directeur de l'ANFPRIJ/MESFTPRIJ a exprimé toute sa satisfaction pour les résultats record obtenus en si peu de jours. Il a promis mettre tout en œuvre pour maintenir assez haut l'intérêt, l'engouement et la détermination affichés par les participants afin de donner une place de choix à la formation professionnelle agricole dans le concert des politiques sectorielles en matière d'éducation et de formation professionnelle au Bénin.

Conclusion

L'atelier de Bohicon qui fait suite au séminaire international de Ouagadougou aura eu le mérite de :

- Faire dialoguer les différents acteurs sur la problématique de la formation professionnelle agricole ;
- Montrer toute la dynamique portée par une kyrielle d'initiatives en matière de formation professionnelle agricole depuis le post-primaire jusqu'au niveau tertiaire en passant par le niveau secondaire ;
- Etaler les incohérences et insuffisances de la formation professionnelle agricole dont l'essentiel se rapporte (i) à un déficit criard de ressources financière, matérielle et humaine qui contrarie parfois la volonté politique clairement affichée, (ii) à l'absence d'une politique nationale de formation agricole adossée à une politique nationale agricole bien définie, (iii) à une dispersion institutionnelle des dispositifs de formation agricole et (iv) à l'absence d'un cadre permanent et réglementaire d'échanges et de dialogue entre les acteurs d'une part et ceux-ci et les professionnels, les entreprises et les collectivités locales d'autre part ;
- réchauffer au niveau des acteurs présents à l'atelier, la volonté de travailler ensemble pour restaurer à la formation professionnelle agricole, la place qui est la sienne dans l'atteinte des objectifs du PDDAA tant à l'échelle nationale que sous régionale.

C'est sur cette note d'espoir empreinte d'engagement individuel et collectif à poursuivre la dynamique de rénovation des dispositifs de formation agricole mise en orbite que les rideaux sont tombés sur ce qu'on pourrait appeler désormais, « l'historique rencontre de Bohicon ».

ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste de présence des participants

N°	Nom et Prénoms	Structure	Provenance	Adresse	
				Tél	Mail
1	ABDOULAYE Mamoudou	Helvetas PAFPA, Coord Adjoint	Parakou	97 68 32 56	mamoudou.abdoulaye@helvetas.org
2	ABIALA Jonas	ANFRRII, DG	Cotonou	90 90 89 33 95 15 23 01	abkjonas@gmail.com
3	ADJIN K. Christophe	DPP/MAEP, Coll C/SEP	Cotonou	67 62 67 19	cadjine2@yahoo.fr
4	AHLONSOU Richard	ANFRRII, Directeur Tehnique à la Formation	Cotonou	95 05 19 67	houenagnonpelllet@gmail.com
5	AMADJI Guillaume	FSA, Vice Doyen	Abomey-Calavi	95 05 84 04	gamadji@yahoo.fr
6	ANIANBOSSOU M. Ismaïla	PNOPPA, Technicien	Cotonou	95 35 58 69 97 89 28 09	anismaila@yahoo.fr
7	ATAKOLODJOU Désiré	IGPM, Inspecteur de IETFP	Cotonou	94 45 52 78	docteuratac@yahoo.fr
8	AYENA Thierry	CCIB, DFAESE	Cotonou	94 64 94 61	ayethi@yahoo.fr
9	BABADJIDE Michel	Maison du Paysan, Initiateur-Directeur	Lokossa	97 14 20 88 95 42 48 21	mbabadjide@maisondupaysan.org
10	BIAOU Léopold	DICAF MAEP, Coll/CSFO	Cotonou	66 02 65 69	leopoldbiaou@yahoo.fr
11	BOKO Dominique Dénagnon	CNAB, Assistant SE	Cotonou	95 53 34 00 97 40 61 41	boko_dominique@yahoo.fr
12	CHABI Salomon	DRII, Directeur	Cotonou	97 64 74 43	chabisalomon@gmail.com
13	CODJIA J. T. Claude	UAK, Recteur	Kétou	97 51 02 10	jtcodjia@yahoo.fr
14	DOSSOU Z. Cyrille	DET, Collaborateur SOSP	Cotonou	94 65 35 96	dossou.cyrille@yahoo.fr
15	GANTOLI Geoffroy	PEFTPA/GIZ	Cotonou	97 46 46 10	geoffroy.gantoli@giz.de
16	GODONOU Hinnouho Abdias M. G.	DRII, Collaborateur	Cotonou	66 04 00 75	godabdias@yahoo.fr
17	HOUNGBO Prudence	INFRFCF, Chef Service	Cotonou	97 48 57 90	prudencehoungbo@yahoo.fr
18	HOUNKPATIN Anicet T. J.	DET, Chef Service	Cotonou	95 45 13 24	ahounkpatin@yahoo.fr
19	HYLE A. Marcellin	Réseau FAR International	Porto-Novo	97 31 76 23	hylebj@yahoo.fr
20	MOUMOUNI Ismaïl	CePeSA/FA/UP, Responsable Pédagogique	Parakou	96 32 88 60	ismaïlmm@gmail.com
21	NOUMON Pontien	INFRFCF, Chef Service	Cotonou	97 47 88 19	noumonpc@gmail.com
22	ODOUMBOUROU Romuald	DAFoP/ C/SA	Cotonou	95 05 71 29	oromuald2011@yahoo.fr
23	TINDEDJROHOUN Jean-Baptiste	CERFPAA, Formateur	Zinvié	95 07 27 23	cerfpaa@yahoo.fr

ANNEXE 2 : Programme de l'atelier

Jour 1 : Mardi 30 septembre 2014		
08:30 - 09:00	Installation des participants	
09:00 - 09:30	Cérémonie d'ouverture	Point focal PDDAA DAFoP Coord. PEFTPA
09:30 - 09:45	Présentation des participants	Modérateur
09:45 - 10:00	Mise en place d'un présidium (Président, Secrétaire et Rapporteur)	DAFoP
10 :00-10:30	Présentation des objectifs et du programme de l'atelier	Présidium
10 :30-11 :00	<i>Pause Café</i>	
11:00-11:30	Communication 1 : La formation professionnelle agricole au MAEP	DICAF
11:30 -13:00	Débats et synthèse	Plénière / Présidium
13 :00 – 15 :00	<i>Pause déjeuner</i>	
15:30 -16 :30	Communication 2 : La formation professionnelle agricole au MESFTPRIJ	DET
	Communication 3 : La formation professionnelle agricole à la FSA- UAC	Représentant MESRS
16:30 -17:30	Débats et synthèse	Plénière / Présidium
17:30	<i>Fin de la journée</i>	

Jour 2 : Mercredi 1 ^{er} Octobre 2014		
08:30 - 09:00	Communication 4 : Connaissances disponibles dans le domaine de la FPA au Bénin	Marcellin HYLE
09:00 - 10:30	Débats et synthèse	Plénière / Présidium
10 :30-11 :00	<i>Pause Café</i>	
11:00 - 12:00	Communication 5 : Compte rendu de l'atelier régional sur l'amélioration des Systèmes de	Participants à l'atelier

	Formations Agricoles en Afrique de l'Ouest	
12:00 - 13:00	Débats et synthèse	Plénière / Présidium
13 :00-15 :00	<i>Pause Déjeuner</i>	
15:00-15:30	Constitution et installation des groupes de travail (4 groupes) <ul style="list-style-type: none"> - Place de la FPA dans le PSRSA - La FPA et le développement local - Pilotage concerté de la FPA au Bénin - Réflexions sur l'organisation du forum national pour l'intégration et la mise en œuvre de la Formation Professionnelle Agricole dans le PDDAA au Bénin 	Présidium
15:30 -17:30	Groupes de travail	
17:30	<i>Fin de la journée</i>	

Jour 3 : Jeudi 02 Octobre 2014		
08:30 - 10:30	Restitution des travaux de groupes	Présidium
10 :30-11 :00	<i>Pause Café</i>	
11:00 - 12:00	Restitution des travaux de groupes (suite et fin)	Présidium
12:00 – 12 :45	Synthèse, recommandations et clôture de l'atelier	Présidium DAFoP
13 :00-15 :00	<i>Pause Déjeuner</i>	
15:00-	<i>Départ des participants</i>	<i>Présidium</i>

Publié par la



Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Projet Education et Formation Technique Professionnelle Agricole
(EFTPA-CAADP)

08 BP 1132 Tri Postal

Cotonou / Bénin

T +229 21 30 70 08

F +229 21 31 13 35

E info@giz.de

Web www.giz.de